

RENTREE SCOLAIRE

SEPTEMBRE 2026

Le Lycée Marie Balavenne est heureux de vous accueillir en septembre, pour une première rentrée en lycée professionnel ou pour poursuivre votre cursus scolaire.

Je vous remercie de la confiance que vous accordez à notre établissement, à son projet, à son équipe enseignante et éducative.

Vous trouverez, ci-joint, les renseignements utiles pour la rentrée scolaire et quelques informations complémentaires pour l'année scolaire 2026/2027.

Je vous invite à lire avec attention ces documents,

et vous souhaite de bonnes vacances et réussite dans vos projets.

Bien cordialement.

J. MARSAIS,
Chef d'Etablissement.

LYCÉE PRIVÉ M. BALAVENNE
47, Bd Laënnec - CS 90522
22005 SAINT-BRIEUC CEDEX 1
Tél. : 02 96 94 31 11
Fax : 02 96 94 45 34

RENTREE SCOLAIRE

MARDI 1er SEPTEMBRE 2026

Site Internet : www.balavenne.com
E-mail : contact@balavenne-polesup.fr

Dates	Heures	Classes
Accueil par M. Jérôme MARSAIS Chef d'Etablissement MARDI 1 ^{er} SEPTEMBRE 2026 à l'Amphi	10H30	3 ^{ème} Prépa Métiers
		Prépa Seconde
		1 ^{ère} année CAP AAGA
		1 ^{ère} année CAP AEPE
	11H00	2 ^{nde} Bac Pro Animation 2 ^{nde} Bac Pro ASSP
Accueil par les Professeurs principaux MARDI 1 ^{er} SEPTEMBRE 2026 dans les salles de cours affichées au Pôle Education	11H00	2 ^{ème} année CAP AAGA
		2 ^{ème} année CAP AEPE
		1 ^{ère} ASSP
		1 ^{ère} ANIM
		Terminale ASSP
		Terminale ANIM
	☞ Les élèves seront pris en charge par les professeurs principaux le matin et jusqu'à 14H15	
	☞ Les cours débuteront à 14H15 jusqu'à 16H20	

Les élèves seront libérés à 16H20 le jour de la rentrée.

➤ ACCUEIL DES ELEVES INTERNES

	DATE	HORAIRE	CLASSES
Accueil des Internes FILLES par Mme RIVIERE au Lycée Marie Balavenne	Mardi 1er septembre 2026	9H00 –10H30	3 ^{ème} Prépa Métiers Prépa Seconde 1 ^{ère} année CAP AAGA et CAP AEPE 2 ^{nde} Bac Pro Animation, 2 ^{nde} Bac Pro ASSP
		10H00-11H00	2 ^{ème} année CAP AAGA, CAP AEPE 1 ^{ère} Bac Pro Animation et ASSP Term Bac Pro Animation et ASSP
Les Internes GARCONS se rendront au Lycée Sc-Cœur 2 Bd Jean-Baptiste de la Salle à St-Brieuc (Tél. 02.96.68.39.39)	Mardi 1er septembre 2026	9H à 10H	Internes garçons en 1 ^{ère} année Après installation, les internes garçons se rendent au Lycée Marie Balavenne pour l'accueil en cours
		17H-19H	Internes garçons en 2 ^{ème} et 3 ^{ème} années

➤ DOCUMENTS A CONSULTER SUR LE SITE DE L'ETABLISSEMENT

Nous vous invitons à lire attentivement les documents disponibles sur le site :

www.balavenne.com

Rubrique : « INFOS PRATIQUES »

- Infos de rentrée
 - ⇒ lettre de rentrée
 - ⇒ rentrée des internes
 - ⇒ listes de fournitures
 - ⇒ calendrier des stages et formulaire « accord de stage »
- Tarifs
- Règlement intérieur
- Charte informatique
- Assurance Scolaire
- Bourses Nationales
- Transports scolaires
- Location de casiers

➤ CHARTE INFORMATIQUE

Les élèves se verront remettre un identifiant et un code d'accès personnel afin de pouvoir utiliser les ressources pédagogiques et multimédias du lycée (logiciels, connexion Internet, zone personnelle de stockage de données...). La signature de la charte informatique marque leur engagement à en accepter les clauses. Un filtrage des sites Internet illicites est mis en place sur tous les postes pour la protection des utilisateurs.

Un quota d'impressions est accordé en début d'année et permet à la plupart des élèves de faire face à leurs besoins personnels pour l'année scolaire. Lorsque le quota est épuisé, le compte de l'élève est bloqué et ne permet plus d'impression. L'élève peut demander à la comptabilité une réactivation de son compte contre paiement.

➤ LIVRES SCOLAIRES 2026/ 2027

Pour les élèves de 3^{ème} Prépa Métiers et BAC PROFESSIONNEL : les livres sont numérotés et prêtés par l'établissement et seront remis dès les premiers jours de la rentrée aux élèves **contre un chèque de caution de 50 €.**

Les élèves n'ayant pas remis leur chèque de caution lors de l'inscription ou réinscription devront se munir de ce chèque le jour de la rentrée. Il leur sera restitué en fin d'année scolaire lorsqu'ils rendront leurs livres en bon état.

Il n'y a pas de livres en CAP.

➤ FOURNITURES

Vous trouverez, sur notre site [cliquer ici](#), la **liste des fournitures** demandées par les enseignants pour les classes de **3^{ème} Prépa Métiers, Prépa 2^{nde}, 1^{ère} année CAP, 2^{nde} et 1^{ère} BAC PRO.**

Les élèves de 2^{ème} année de CAP et Terminales Bac Pro utiliseront, en partie, les mêmes fournitures que l'année précédente.

➤ LOCATION CASIERS

L'établissement propose la location de casiers via un prestataire externe. La réservation se fait en ligne sur [site internet du prestataire](#). Les élèves peuvent s'entendre pour utiliser un casier partagé. Les élèves titulaires

d'un casier devront en prendre soin et le conserver propre et n'y déposer aucun objet contraire à la discipline ou à la sécurité.

La direction et l'équipe éducative se réservent le droit de vérifier à tout moment le contenu des casiers. Pour tout problème, les élèves s'adresseront au [service SAV du prestataire](#). Il est fortement conseillé de vider son casier pour le week-end et les vacances scolaires. L'établissement décline toute responsabilité en cas de vol commis dans les casiers.

➤ PHOTOS SCOLAIRES

Les photos individuelles et photos de groupes seront prises le mardi 8 septembre 2026.

➤ RECENSEMENT

Pensez au recensement ! Tous les élèves, à partir de 16 ans, doivent être recensés.

2 possibilités : en s'adressant à la mairie de votre domicile ou par internet www.service-public.fr . Cela permet d'être convoqué à la JDC « Journée Défense et Citoyenneté ».

L'attestation de recensement ou de participation à la JDC est **obligatoire pour l'inscription aux examens**.

➤ EDUCATION

Toute absence doit être signalée avant 9H, par les parents ou responsables

- par téléphone au **02 96 94 42 45** et confirmée par un écrit ou un certificat médical
- ou par mail à viescolaire@balavenne-polesup.fr

Les absences des élèves internes devront également être signalées à l'internat par mail à l'adresse suivante internat@balavenne-polesup.fr

Toute absence prévisible devra faire l'objet d'une **demande préalable des parents ou responsables** de l'élève **auprès du Pôle Education**, chargé de la gestion des absences. L'autorisation n'est pas automatique.

Les rendez-vous médicaux, les leçons de code ou de conduite, ne doivent en aucun cas être pris sur les heures de cours.

➤ SELF

Une carte multifonctions (accès lycée, self, carte identité scolaire) sera remise à la rentrée à tous les nouveaux élèves. Cette carte est valable pour toute la scolarité de l'élève. Une étiquette de mise à jour sera collée les années suivantes. En cas de perte ou de détérioration, une nouvelle carte sera remise contre paiement de 10 €.

Les élèves externes peuvent prendre ponctuellement des repas (coût : 7.40 €).

➤ TRANSPORTS SCOLAIRES

Les élèves utilisant les transports scolaires (Car, TER SNCF) trouveront les modalités d'inscription sur le site internet <https://www.breizhgo.bzh/> pour obtenir leur carte d'abonnement ou titre de transport. L'inscription [en ligne](#) est à réaliser avant le 16 juillet. Passée cette date, l'inscription restera possible mais une majoration sera alors appliquée par la Région aux familles. La carte KorriGo est valable 7 ans et doit donc être conservée.

Vous résidez sur le territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération et votre enfant sera scolarisé dans un établissement scolaire sur ce même territoire, réalisez dès à présent votre **abonnement avec les TUB** (Transports Urbains Briochins).

Formulaire d'abonnement et informations utiles téléchargeables sous ce lien <https://tub.bzh>

➤ STATIONNEMENT

Le matin en déposant vos enfants, à la sortie des cours ou lors des réunions organisées par l'établissement, nous vous demandons de **veiller à** :

- **ne pas stationner** devant les entrées de l'établissement

- **ne pas stationner** sur les parkings des résidences d'habitation en périphérie du lycée, notamment la Résidence Athénée, qui **sont privés et donc interdits**.

Il est impératif de **respecter les règles de stationnement dans les rues, les parkings et les résidences avoisinantes**. Un parking gratuit existe à 5 mn à pied du lycée, rue du Vieux Puits.

➤ STAGES

Les élèves doivent effectuer des stages au cours de leur formation. Vous trouverez le calendrier des stages sur le site de l'établissement ou [cliquer ici](#) . Un formulaire « accord de stage » est également disponible pour certaines classes.

Nous demandons aux élèves d'effectuer, **dès à présent, leur recherche de stage**.

Le calendrier ci-dessous sera complété par une lettre de rentrée qui vous informera des dates des réunions collectives avec le professeur principal (en septembre), des rencontres individuelles parents-professeurs (fin de premier trimestre).

CALENDRIER SCOLAIRE

DATES	Fin des cours	Reprise des cours
Rentrée des élèves	Mardi 1 ^{er} septembre 2026	
Toussaint	Vendredi soir 16 octobre 2026	Lundi 2 novembre 2026
11 novembre	Pas de cours le Mercredi 11 novembre 2026	
Noël	Vendredi soir 18 décembre 2026	Mardi 5 janvier 2027
Hiver	Vendredi soir 19 février 2027	Lundi 8 mars 2027
Pâques	Pas de cours le lundi de Pâques : 29 mars 2027	
Printemps	Vendredi soir 16 avril 2027	Lundi 3 mai 2027
Pont de l'Ascension	Jeudi 6 mai et vendredi 7 mai 2027	
Pentecôte	Pas de cours le lundi 17 mai 2027	
Fin d'année scolaire	Vendredi soir 2 juillet 2027	

**L'établissement sera fermé au public
du vendredi 10 juillet 2026 au soir au mercredi 19 août 2026 inclus.**